

Séance du 24 mars 2025

Envoyé en préfecture le 31/03/2025  
Reçu en préfecture le 31/03/2025  
Publié le  
ID : 032-213204118-20250324-D\_20250302-DE

*SLO*

Le vingt-quatre mars deux mille vingt-cinq, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Premier Adjoint, Monsieur Thierry GARROS,

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
7	5	5
		Pour : 5
		Contre : 0
		Abstentions : 0

**Étaient présents :**

Mme ADREY Nathalia, Mme CLEMENTE Stéphanie, M. FLOURETTE Jean-Marc, M. GARROS Thierry, M. SONILHAC Jacques

**Procurator(s) :**

**Étai(en)t absent(s) :**

**Étai(en)t excusé(s) :**

Mme BARBOT Hélène, M. DUROU Nicolas

Date de la convocation
17 mars 2025

Date d'affichage
17 mars 2025

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le

A(Ont) été nommé(es) **secrétaire(s) de séance :**

Mme ADREY Nathalie

31 mars 2025
et publication du
31 mars 2025

**AFFECTATION DES RESULTATS 2024**

Le Conseil Municipal, après avoir approuvé le compte financier unique de l'exercice 2024,

**Considérant** qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

**Statuant** sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2024

**Constatant** que le compte administratif fait apparaître :

- un excédent de fonctionnement de :	29 301,19
- un excédent reporté de :	214 682,09
Soit un excédent de fonctionnement cumulé de :	243 983,28
- un déficit d'investissement de :	3 884,83
- un déficit des restes à réaliser de :	0,00
Soit un besoin de financement de :	3 884,83

**DÉCIDE** d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2024 comme suit :

RÉSULTAT D'EXPLOITATION AU 31/12/2024 : EXCÉDENT	243 983,28
AFFECTATION COMPLÉMENTAIRE EN RÉSERVE (1068)	3 884,83
RÉSULTAT REPORTÉ EN FONCTIONNEMENT (002)	240 098,45
<hr/>	
RÉSULTAT D'INVESTISSEMENT REPORTÉ (001) : DÉFICIT	3 884,83

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

Ont signé Le Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à SANSAN

Le Maire Jacques SONILHAC

le(s) secrétaire(s) de séance



*Adre*